

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 22 décembre 2014, à vingt heures au Centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'ensemble des membres du conseil.

Sont présents mesdames les conseillère Nicole Ste-Marie et Joane Gibeau, messieurs les conseillers Michel Hamelin, François Thibault et Mario Parent sous la présidence de madame la mairesse Francine Daigle.

Est également présent monsieur Michel Morneau urb. directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absent monsieur le conseiller Sylvain Mallette.

1. Ouverture de la séance

La séance extraordinaire est ouverte à 20h00 par madame la mairesse Francine Daigle.

2. Adoption de l'ordre du jour

14-12-298

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de question – assistance
4. Adoption du budget 2015
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017
6. Levée de la séance

ADOPTÉ

3. Période de question

Aucune question lors de la période de question.

4. Adoption du budget 2015

14-12-299

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Parent

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'adopter le budget suivant, avant les amortissements, pour l'année 2015 :

Taxes	1 244 071\$
Compensations tenant lieu de taxes	8 191\$
Transferts	98 857\$
Services rendus	39 357\$

Imposition de droits	23 725\$
Amendes et pénalités	2 535\$
Intérêts	1 700\$
Autres revenus	<u>8 055\$</u>

TOTAL DES REVENUS 1 426 491\$

Administration générale	293 240\$
Sécurité publique	298 579\$
Transport	179 686\$
Hygiène du milieu	182 913\$
Santé et bien-être	6 750\$
Aménagement, urbanisme et développement	114 194\$
Loisirs et culture	129 280\$
Frais de financement	<u>46 080\$</u>

TOTAL DES DÉPENSES (fonctionnement) 1 250 722\$

Surplus de fonctionnement 176 769\$

Affectations

Remboursement de capital - dette	53 039\$
Activités d'investissement	146 810\$
Appropriation de surplus	(35 000\$)
Remboursement fonds de roulement	6 100\$
Fonds réservés assainissement	<u>4 820\$</u>
	176 769\$

Excédent (déficit) 0\$

Que le budget 2015 soit complété sur le formulaire prescrit par le Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017

14-12-300

Il est proposé par monsieur le conseiller François Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'adopter le programme triennal d'immobilisation suivant pour 2015-2016-2017 :

2015

Administration générale	52 855 \$
Sécurité publique	15 840 \$
Loisirs	14 000 \$
Transport	54 443 \$

Développement économique	6 606 \$
Assainissement	3 066 \$
	<u>146 810 \$</u>

2016

Administration générale	30 000 \$
Sécurité publique	15 000 \$
Loisirs	6 600 \$
Transport	49 580 \$
Développement économique	25 000 \$
Assainissement	3 000 \$
	<u>129 180 \$</u>

2017

Administration générale	15 000 \$
Sécurité publique	15 000 \$
Loisirs	29 700 \$
Transport	40 342 \$
Développement économique	10 000 \$
Assainissement	15 000 \$
	<u>125 042 \$</u>

ADOPTÉ

6. Levée de la séance

L'ordre du jour étant complété la séance est levée à 20:40.

Francine Daigle, mairesse

Michel Morneau, urbaniste OUQ,
directeur général